

**5. Mai 2021**

**Avis de décès : Alain FLEURY (04/05/2021)**

*Avis de décès*

**MORVILLARS**

Chantal FLEURY, son épouse ;  
Joëlle et Isabelle, ses filles et leurs conjoints ;  
Maëva, Quentin, Hugo et Alric,  
ses petits-enfants ;  
Louis DUBOIS et sa fille Martine,  
son beau-frère et sa nièce ;  
Brigitte SIONKOWSKI et son fils Tommy,  
sa belle-sœur et son neveu ;  
Les familles parentes et alliées

ont la douleur de vous faire part du décès de

***Monsieur Alain FLEURY***

survenu le 03 mai 2021, à l'âge de 74 ans.

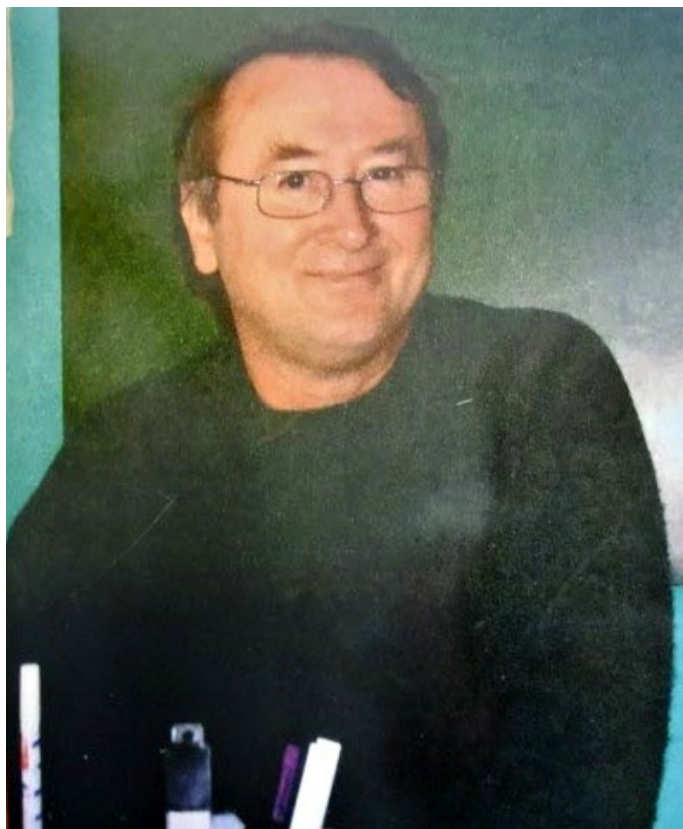
Alain repose au funérarium Gavillot, à Méziré, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 19 h.

Les obsèques religieuses seront célébrées vendredi 07 mai, à 14 h 30, en l'église de Morvillars, suivies de l'inhumation au cimetière local.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 04/05/2021 | réf 989691400\_LER\_1 | publication web le 04/05/2021. Vous pouvez acheter et [lire L'Est Républicain du 04/05/2021](#)

## **Alain Fleury nous a quittés (06/05/2021)**



Alain Fleury est décédé le 3 mai à l'âge de 74 ans à l'hôpital à Trévenans après une courte mais grave maladie. Né le 27 mars 1947 à Morvillars, il a été élevé par la famille de René Rampft, qui avait une fille de 14 ans, Thérèse, qu'Alain devait considérer comme sa sœur.

Après avoir fréquenté l'école publique de Morvillars, le collège de Delle puis le lycée de garçons à Belfort, Alain entre à l'école normale de Besançon, fortement conseillé et encouragé par son instituteur, Robert Hosatte.

Il est nommé, en 1969, instituteur à l'école publique de Morvillars, où il occupera la fonction de directeur pendant 35 ans, jusqu'à sa retraite en juin 2003.

Le 2 août 1969, il épouse, à Morvillars, Chantal Sionkowski, longtemps directrice à Bourogne. De leur union naissent deux filles, Joëlle et Isabelle, qui leur ont donné quatre petits-enfants. Après avoir habité à l'ancienne école publique de Morvillars (en face de l'église) jusqu'en 1978, la famille part habiter à la nouvelle école publique (rue du Stade) jusqu'en 1998, année où le couple achète sa maison actuelle, rue des Mésanges à Morvillars.

Alain était très engagé dans la vie municipale et associative du village. Il fut conseiller municipal pendant 25 ans (quatre mandats, de 1983 à 2008). Jeune, il avait joué au football dans l'équipe du FC Morvillars. Avec son ami André Bouvier, il avait créé le club de tennis dont il fut joueur et secrétaire pendant de longues années. Il était toujours présent pour participer à l'organisation des manifestations locales.

Durant sa retraite, il s'est beaucoup occupé de ses petits-enfants. Alain repose au funérarium Gavillot à Méziré et ses obsèques auront lieu vendredi 7 mai à 14 h 30 en l'église de Morvillars.

## Avis de décès : Alain FLEURY (06/05/2021)

### *Avis de décès*

#### **MORVILLARS**

Madame le Maire  
et l'ensemble du conseil municipal

ont le regret de vous faire part du décès de

### ***Monsieur Alain FLEURY***

*Instituteur puis directeur d'école  
pendant 40 ans à l'école publique de Morvillars  
Conseiller municipal de 1983 à 2008*

Les obsèques auront lieu vendredi 7 mai, à 14 h 30, en l'église  
de Morvillars.

Ils présentent leurs plus sincères condoléances à toute la  
famille.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 06/05/2021 | réf 989763600\_LER\_1 | publication  
web le 06/05/2021. Vous pouvez acheter et [lire L'Est Républicain du 06/05/2021](#)

## Avis de décès : Mme Suzanne SEILLER (05/05/2021)

### *Avis de décès*

#### **MORVILLARS - HADOL (88) - CLUSES (74)**

Maurice SEILLER, son époux ;  
Jocelyne et Pascal EHARD,  
Didier et Christine SEILLER,  
ses enfants et leurs conjoints ;  
Jérôme, Johanna, Jennifer, Vivien,  
ses petits-enfants et leurs conjoints ;  
ses arrière-petits-enfants ;  
Micheline LALLEMAND,  
Jacqueline TISSERAND, ses belles-sœurs ;  
ses neveux et nièces ;  
Charlette SEILLER,  
les familles parentes et alliées

ont la tristesse de vous faire part du décès de

***Madame Suzanne SEILLER***

*née TISSERAND*

à l'âge de 92 ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 7 mai 2021, à 16 h 30, en l'église de Morvillars.

Suzanne reposera au funérarium Henner, à Grandvillars, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 20 h, à partir de ce jeudi 6 mai.

La famille remercie le Dr Prenat-Fetscher, l'ensemble du personnel à domicile, l'ensemble du personnel soignant du service Gastro 1 du CHNFC, à Trévenans, pour leurs bons soins, ainsi que toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

## Suzanne Seiller s'en est allée (07/05/2021)



Âgée de 92 ans, Suzanne Seiller s'est éteinte lundi après-midi. Née le 1er février 1929 à Montreux-Vieux, ce petit bout de femme n'a jamais connu le goût de l'ennui. Avec elle, il fallait que ça bouge. Elle est pourtant restée fidèle à son village de Morvillars.

Là-bas, Suzanne a rencontré Maurice. Son homme, avec lequel elle s'est mariée en 1953. Après des années passées chez Japy à Fesches-le-Châtel, elle a travaillé au château des Tourelles puis à l'école comme agent d'entretien.

Cheville-ouvrière du club de marche, elle a passé son temps à en donner aux autres. À profiter de son mari. À soigner sa famille. Suzanne était coquette. Permanente ajustée et chemisiers colorés. Elle pouvait être têtue, mais ça la rendait encore plus attachante.

Victime d'un accident vasculaire cérébral il y a trois ans, cette joueuse de belote vivait aux côtés d'un mari aimant et d'amis dévoués. Elle laisse derrière elle deux enfants, quatre petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Ses obsèques seront célébrées ce vendredi à 16 h 30 en l'église de Morvillars.

## Le passage à niveau de Morvillars est équipé de caméras (10/05/2021)

Il est l'un des six passages à niveau de la ligne Belfort-Delle à être équipé d'un système de vidéosurveillance. Objectifs : analyser son impact sur le comportement des usagers et améliorer la sécurité.



*La vidéoprotection est expérimentée sur six passages à niveau de la ligne Belfort Delle et notamment à Morvillars.*

La ligne Belfort-Delle est l'une des trois lignes ferroviaires à bénéficier d'une expérimentation de la vidéosurveillance. Elle n'a d'ailleurs pas été choisie au hasard.

« Cette ligne est longtemps restée fermée », rappelle Jérôme Grand, directeur territorial de SNCF Réseaux Bourgogne Franche-Comté. « On a considéré qu'elle méritait une attention particulière car les usagers de la route avaient perdu l'habitude de voir un train circuler. L'objectif est de déterminer les dispositifs les plus pertinents pour que tout le monde respecte le Code de la route et le feu rouge clignotant. »

### **Analyser l'impact des caméras**

Dans le souci de renforcer la sécurité, des caméras ont été installées sur six des treize passages à niveau de la ligne. Lancée en janvier 2020, cette initiative vise à analyser l'impact de ces caméras sur les usagers de la route. La SNCF comparera le comportement des automobilistes, motocyclistes et des cyclistes face à un passage à niveau, quand il y a ou quand il n'y a pas de vidéosurveillance.

« Nous aurons une vision instantanée de ce qui se passe sur le passage à niveau », précise Jérôme Grand. « Être filmé est dissuasif vis-à-vis des incivilités. Et nous avons une preuve visuelle quand il y a un incident ou un accident sur le passage à niveau. D'ailleurs les enregistrements ont été utiles après l'accident de la piétonne qui a traversé le passage à niveau, barrières fermées, alors qu'un TER arrivait. » Les conclusions de l'enquête devraient être rendues à la fin de ce semestre.

## BOUROGNE : dépôt Elf-Antargaz (12/05/2021)

Après des expropriations et démolitions de maisons, le dépôt de gaz Elf-Antargaz... va quitter Bourogne.

La présence du dépôt de carburants avait conduit à la destruction des maisons aux alentours. Un immeuble avait encore été détruit en janvier dernier.



*Dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement Antargaz (classé Seveso), la démolition de six maisons et d'un immeuble s'était déroulé en janvier dernier*

C'est une affaire qui a occupé l'État et les collectivités locales pendant une vingtaine d'années : le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour du dépôt de gaz liquide d'Elf-Antargaz à Bourogne a conduit à l'expropriation de plusieurs familles et à la destruction de maisons et d'immeubles trop proches.

### **Dernières démolitions en janvier**

Entre 2014 et 2018, à la suite d'expropriations, huit ensembles immobiliers ont été rachetés avec un montage financier réparti entre l'État, les collectivités locales et l'exploitant.

La dernière série de démolitions est récente : en janvier dernier, un petit immeuble de quatre appartements et six maisons ont cédé sous les assauts d'une pelle mécanique, rue des Tuileries.

### **« Scandaleux »**

Bref, c'est à ce moment de cette longue histoire, au moment où la procédure, qui a épuisé trois municipalités successives, touche à sa fin qu'on apprend que, finalement... Elf-Antargaz va s'en aller.

« C'est scandaleux », lance Damien Meslot, le président du Grand Belfort.



*Le dépôt est situé sur la zone industrielle de Bourogne.*

« Je pense aux familles et aux propriétaires touchés, aux élus de Bourogne mais aussi à nous, qui avons dû verser 500 000 € pour que ce dossier trouve une solution. Et la société, qui une fois encore est une multinationale, nous dit qu'elle s'en va ! Lorsqu'on voit comment la vie des gens a été touchée, ce n'est pas correct », ajoute-t-il.

### **Demande de compensations**

Damien Meslot voudrait aujourd'hui des compensations, notamment au regard des sommes versées par le Grand Belfort, en pouvant, notamment, récupérer les 4 hectares du site pour les transformer en zone d'activité communautaire.



## Départ d'Antargaz : la colère et l'incompréhension du maire (3/05/2021)

L'annonce par le président du Grand Belfort Conseil d'Agglomération de la fermeture du dépôt Elf-Antargaz de Bourogne n'a pas manqué de faire réagir le maire de la commune ainsi que son prédécesseur. Entre colère et incompréhension.



*Le plan de prévention des risques technologiques nécessaire au dépôt Antargaz a demandé des expropriations et la destruction de maisons*

Mardi soir, Damien Meslot, président du Grand Belfort Conseil d'Agglomération (GBCA), déclarait être scandalisé par la fermeture du dépôt de carburants Elf-Antargaz de Bourogne.

L' élu mettait en lumière ce qui se raconte depuis un petit moment du côté de Bourogne, sans que l'annonce ne soit confirmée par l'entreprise. Joints mercredi, les services d'Antargaz relevaient juste qu'« il n'y avait pas de commentaire à ce stade de la procédure ».

### **Échange téléphonique**

« J'ai eu un échange téléphonique avec des responsables où on m'expliquait que trois entrepôts étaient appelés à fermer, dont celui de Bourogne. Mais à ce jour, je n'ai eu aucune confirmation officielle de cette fermeture », partage le maire de Bourogne Baptiste Guardia.

Confirmée ou non, la nouvelle a bien du mal à passer. « Quand on voit les efforts faits, l'argent sorti, les familles expropriées pour arranger la situation au mieux, on ne peut pas laisser faire les choses comme cela », poursuit le maire qui parle de dédommagements et autres compensations.

### **Faire les comptes**

Car pour répondre aux exigences du plan de prévention des risques technologiques (PPRT), on n'a pas compté les heures du côté de la mairie comme le confirme Jean-François Roost qui fut maire de Bourogne de 2008 à 2020. Lui souhaite faire « les comptes exacts et savoir ce que cela a coûté aux différentes collectivités ».

La seule bonne nouvelle dans cette triste affaire serait la levée du PPRT et de ses contraintes. Ironie de l'histoire, la commune vient de voter après cinq ans de travail son nouveau plan local d'urbanisme.

## **Aurélie et Bruno (16/05/2021)**



Samedi 15 mai, dans la salle d'honneur de la mairie de Morvillars, Françoise Ravey, maire, a uni par les liens du mariage Bruno Camozzi, né le 16 octobre 1971 à Belfort, chef de chantier, à Aurélie Bianco née le 2 février 1987 à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), chargée de clientèle. Le couple a un enfant, Lou, 4 ans, et réside impasse des Hirondelles à Morvillars.

## Moins de dix passagers par train (16/05/2021)

*Il passe deux jours à compter les passagers sur la ligne Belfort-Delle : "Moins de dix par train!"*

*L'ancien président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), Christian Proust, a passé deux jours à voyager dans le TER et à regarder. Ses premières constatations interpellent.*



*Rouverte fin 2018, après un arrêt de plus de vingt-cinq ans, la ligne voyageurs Belfort-Delle permet de rejoindre le sud du Territoire et la Suisse. Elle dessert la gare LGV de Meroux.*

La ligne TER Belfort-Delle a eu, mardi et mercredi, un voyageur consciencieux, qui effectuait, carnet à la main, les trajets : Christian Proust.

L'ancien président du conseil général du Territoire de Belfort et ancien président du syndicat mixte des transports en commun (SMTC) du département dit avoir été interpellé par le rapport de 2019 de la Cour des comptes sur les transports express régionaux (TER) en France. Très précisément à la page 50 du document, où il est écrit : « en 2017, en Pays de Loire, sur 31 676 opérations de comptage, 2619 faisaient ressortir une fréquentation inférieure à 10 voyageurs ».

### **"J'ai pris un abonnement et j'ai compté dans chaque rame"**

En lisant cela, Christian Proust s'est demandé combien d'opérations de comptage avaient été réalisées sur la ligne TER Belfort-Delle : « Eh bien, tenez-vous bien : zéro ! Alors, j'y suis allé pour faire le boulot, j'ai pris un abonnement et j'ai compté dans chaque rame, en interrogeant les passagers. Que la Région se rassure, je ne vais pas demander le remboursement de mon billet en notes de frais... » rigole-t-il.



*Christian Proust.*

### **79 usagers en deux jours**

Christian Proust a pris huit trains en deux jours, dans les deux sens et à différentes heures de la journée. Au total, il a compté 79 passagers : 49 pour des trajets locaux, 30 pour le TGV, ce qui situe le nombre de passagers par train à un peu moins de dix : 6 environ pour le local, 4 pour la liaison avec la gare TGV de Meroux. Sur les 49 voyageurs locaux, cinq étaient des scolaires, des lycéens de Delle, Joncherey et Morvillars.

« Il y a donc moins de 10 personnes dans des rames pouvant en transporter 160. S'il y a un endroit où vous ne risquez pas d'attraper la Covid, c'est la ligne Belfort-Delle. Les voyageurs sont bien espacés », poursuit-il.

### **Des trains fantômes**

« Je crois déjà pouvoir dire que la fréquentation de cette ligne est d'environ 200 personnes par jour, alors que la déclaration d'utilité publique en annonçait 3 730 par jour. Il n'y a quasiment aucun scolaire », dit-il encore en soulignant qu'il a eu quelques grosses surprises, dont des trains fantômes. « Certains trains, qui sont sur les fiches, et dont l'arrivée d'un est même apparue brièvement sur le panneau d'un quai de la gare de Belfort, ne roulaient pas, sans annonce, ni explication. À l'inverse, j'ai pu voyager dans un 18 h 04, direct, en partance de Delle, qui n'était pas annoncé et qui était, pourtant, bien ouvert au service commercial. Mais, je vais y retourner. Je veux comprendre... » termine-t-il.

### **7,8 millions d'euros par an**

La Cour des comptes a estimé que la ligne coûtait 7,8 millions d'euros par an, c'est-à-dire une subvention publique de 107 € pour chaque voyage, soit un coût moyen de 2,28 € du km par voyageur contre 0,61 € en moyenne en France.

### **Proust : "Il n'y a pas de culture client"**

S'il y a quelqu'un qui n'est pas objectif dans ce dossier de la ligne Belfort-Delle, c'est bien Christian Proust ! Il a toujours été opposé à ce projet, il a saisi le tribunal administratif notamment pour faire annuler

la déclaration d'utilité publique dont il contestait les postulats, il soutient, enfin, des candidats aux élections régionales qui ne sont pas ceux de l'équipe sortante de Marie-Guite Dufay. Nous le disons donc, dans ce dossier ferroviaire, les arrière-pensées de Christian Proust roulent par wagons entiers.

Ceci posé, il faut aussi reconnaître qu'il sait parfaitement de quoi il parle. Il est le père du réseau de bus belfortain Optymo qu'il a fait grimper à 9,5 millions de personnes transportées par an sous sa présidence et a lancé pour la première fois au monde une offre « triple play » (bus, vélo, voiture avec un seul abonnement).

Lorsqu'il était à la tête du SMTC, Christian Proust avait l'habitude de prendre le bus. « Et de compter. Les gens ne comptent plus, c'est un drame. Tout part de là, il faut une logique qui parte du client et pas une logique de structure. On doit partir de la demande, pas de l'offre. Là, on a l'impression que la boutique n'est pas dirigée. Il n'y a pas de culture client », dit-il.

### Les grandes dates de la ligne

- 1868 : exploitation d'un premier tronçon ferroviaire entre Morvillars et Delle.
- 1877 : ouverture du tronçon reliant Belfort à Morvillars. L'Alsace étant annexée par l'Allemagne, la ligne est très exploitée car elle permet d'accéder à la Suisse, les trains français ne passant plus à Mulhouse.
- 1918 : le retour de l'Alsace à la France fait chuter considérablement le trafic.
- 1992 : fermeture du trafic voyageurs.
- 1995 : fermeture de la gare de Delle, qui était toujours desservie par les trains suisses.
- 2006 : réouverture de la liaison Boncourt-Delle.
- 2016 : début des travaux de remise en route de la ligne Belfort-Delle.
- 2017 : fin des travaux.
- 9 décembre 2018 : remise en exploitation voyageurs de la ligne entre Belfort et Delle en passant par la gare LGV.

## Yves de Boisfleury est décédé (20/05/2021)



Yves de Boisfleury s'est éteint ce mardi 18 mai dans sa 82e année.

Né le 25 août 1939 à Mulhouse, Yves de Boisfleury a perdu son père en 1940 à l'âge de 7 mois. À 10 ans, il a quitté ses trois sœurs pour être pensionnaire à Avon (Seine-et-Marne), puis en Angleterre et enfin en Suisse alémanique. Il a intégré ensuite l'École polytechnique fédérale de Zurich, dont il est sorti diplômé en physique en 1966. Après un court passage dans la banque, il a été embauché en avril 1966 chez Amstutz-Levin dont il deviendra PDG à l'âge de 33 ans.

L'entreprise a alors deux activités, appareils ménagers et machines-outils, et emploie plus de 600 personnes. Les soubresauts de l'économie (crises du pétrole, mutation de l'industrie...) lui font traverser des difficultés surmontées grâce à un personnel très motivé. Président du Comité européen de coopération des industries de la machine-outil en 1993, Yves de Boisfleury prend sa retraite en août 1999, après 33 ans à la tête de l'entreprise.

Le 6 août 1970 il a épousé Sabine de Laurens qui lui donnera trois enfants, Juliette, Pauline et Jérôme, et six petits-enfants. Le défunt repose à son domicile au lieu-dit Sur-le-Mont à Morvillars où les visites peuvent lui être rendues. Les obsèques auront lieu vendredi 21 mai à 14 h à l'église de Morvillars.

## Avis de décès : M. Yves de BOISFLEURY (20/05/2021)

### *Avis de décès*

#### **MORVILLARS**

Madame Sabine de BOISFLEURY, son épouse ;  
Juliette, Pauline, Jérôme et leurs conjoints,  
ses enfants ;  
Marion, Diane, Louis, Clément, Arthur et Rita,  
ses petits-enfants ;

ont la tristesse de vous faire part du décès de

### ***Monsieur Yves de BOISFLEURY***

survenu mardi 18 mai 2021, à l'âge de 81 ans.

La célébration religieuse aura lieu vendredi 21 mai, à 14 h, en l'église de Morvillars.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 20/05/2021 | réf 990173200\_LER\_1 | publication web le 20/05/2021. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 20/05/2021](#)

**Malgré la pluie, une trentaine d'élèves vont au collège à vélo pour engranger des kilomètres (21/05/2021)**



*Laura et Samir Meddour, le conseiller principal d'éducation, contrôlent quatre élèves venant de Méziré.*

Dans le cadre de la semaine nationale de la marche et du vélo, une trentaine d'élèves du collège Lucie-Aubrac de Morvillars viennent en classe à bicyclette. « La semaine du vélo » est organisée pour la 3<sup>e</sup> année par l'établissement scolaire, du lundi 17 au vendredi 21 mai.

### **Un tampon chaque matin**

Les jeunes, qui viennent de Bourogne, Méziré, Froidefontaine, Grandvillars ou Delle, ont noté la distance entre le collège et leur domicile. Et chaque matin, leur carte est tamponnée par Laura, devant le portail. Malgré le mauvais temps, des collégiens jouent le jeu. Les élèves qui auront effectué le plus grand nombre de kilomètres seront récompensés.

Cette manifestation a pour objectif de valoriser les bienfaits de l'usage du vélo et de la marche pour la santé et l'environnement. Le but est aussi que l'élève devienne un citoyen responsable de sa mobilité.

En cas de besoin, Mme Pighetti (parent d'élève) vérifie l'état du vélo durant la pause méridienne.



## La championne Béatrice Hess reçue au collège Lucie-Aubrac (27/05/2021)

*Béatrice Hess, ancienne sportive de haut niveau, s'est entretenue avec les collégiens durant deux heures. Elle a pris part avec succès et de nombreuses médailles à la clé aux compétitions de natation (catégorie S5) réservées aux nageurs qui ne font pas usage de leurs jambes.*



*Au centre Béatrice Hess, et derrière, de gauche à droite, son accompagnateur, Elise Castioni, Yannick Calley, Djékodjim Abderamane-Dillah, principal, et Vincent Reblaub.*

N'étant pas sûre, au vu des restrictions sanitaires, de pouvoir utiliser le gymnase pour les actions inscrites dans le cadre du projet classes olympiques, Elise Castioni, prof d'EPS a donc réduit ce projet à des interventions de deux heures à la salle polyvalente.

Ces interventions, qui concernent 92 élèves des quatre classes de niveau quatrième, ont pour but de dialoguer sur le handisport et les jeux paralympiques. Pour animer ces interventions, Elise Castioni était accompagnée de Vincent Reblaub, CDOS 90 (Comité départemental olympique et sportif 90), Yannick Calley, de la MDPH Belfort (Maison départementale des personnes handicapées de Belfort) et surtout de Béatrice Hess, ancienne sportive de haut niveau, qui en raison de sa paralysie des jambes, a pris part aux compétitions de natation (catégorie S5) réservées aux nageurs qui ne font pas usage de leurs jambes.

### **Vérité et émotion**

Béatrice Hess a obtenu un nombre impressionnant de titres, de médailles, d'or, d'argent et de bronze dans toutes les compétitions, championnats nationaux, internationaux, européens, mondiaux et aux jeux paralympiques.

En 20 ans, elle a glané pas moins de vingt médailles d'or aux Jeux paralympiques de 1984 à 2004. Elle est actuellement la deuxième athlète paralympique la plus titrée au cumul des médailles sur son nom de jeune fille (Pierre) et marital (Hess) de l'histoire des Jeux paralympiques.

Béatrice Hess, qui est à ce jour, conseillère économique et sociale du Grand Est, présidente de la commission des sports du Grand Est, vient de se voir élevée par le président de la République grand officier dans l'Ordre national du Mérite (troisième femme en France).

Les élèves ont apprécié de pouvoir pendant deux heures dialoguer avec une telle personne, qui impose bien sûr admiration et respect, et qui a répondu à toutes les questions en toute simplicité, avec beaucoup de vérité et d'émotion.

## **L'atelier jeunes aura lieu du 26 au 30 juillet (29/05/2021)**



*De droite à gauche, Jean-Daniel Treiber, Christian Birrer, Maëlle Schneider, parents et ados en réunion pour parler de l'atelier jeunes 2021.*

Maëlle Schneider, responsable commission Enfance et Jeunesse, Christian Birrer, 3e adjoint, commission jeunesse sports et citoyenneté et Jean-Daniel Treiber, conseiller délégué à la commission grands événements et partenariats sportifs ont ouvert dans la salle du conseil municipal une réunion d'information sur l'organisation de l'atelier jeunes 2021.

Pour cette première réunion cinq ados (12 à 17 ans) et trois parents s'étaient déplacés.

Après présentation des projets, il a été décidé que l'atelier jeunes aurait lieu du lundi 26 au vendredi 30 juillet. Pendant cette période, les travaux concerneront la mise en peinture de la nouvelle salle de classe de l'école du Grand Chêne (ouverture prévue à la rentrée 2021) et différents travaux de désherbage.

Les travaux se feront de 9 à 12 h et de 13h 30 à 16h 30, les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Le vendredi se sera une journée détente avec une sortie au Néolaser, puis repas dans un fast-food et pour terminer direction un escape game en Alsace.

**L'EST**  
RÉPUBLICAIN

Distinction



**BELFORT**  
Prix national  
de géographie  
à seulement  
17 ans

**MOHN**



# Des maisons détruites pour rien

**BOURGOGNE**

un média qui s'est engagé pour des valeurs de sécurité et d'écologie.  
A large partie Bourgogne. Plus d'infos sur [www.cestrepublicain.com](http://www.cestrepublicain.com)

**68 100**

Championnat  
de catch  
à l'AtraXion

1 PAGE 4

**90 100**

Le marché  
aux paces de  
retour le 6 juin

1 PAGE 10

**50000€ FINANCIER**

Régionales :  
un candidat RN  
opposé...  
à son parti

1 PAGE 4

**CHÔTEAUX-NEUVES**

Importantes  
recherches  
d'un disparu

1 PAGE 3



## Dépôt de gaz de Bourogne : des maisons détruites pour rien (30/05/2021)

*Elles étaient dans un périmètre de sécurité autour d'un site Antargaz. Maintenant que les expropriations et les destructions sont arrivées à leur terme, Antargaz annonce son départ des lieux.*



*Dans la ZI de Bourogne, Antargaz a annoncé la fermeture de son site, un dépôt de gaz liquide. Elle survient quatre mois seulement après les dernières expropriations et démolitions de maisons dans le cadre de la mise en place d'un plan de prévention des risques technologiques.*

Aujourd'hui retiré de la vie publique, l'ancien maire (2008-2020) de Bourogne résume la situation d'une phrase lapidaire : « Tout ça, pour ça »

Pendant près de deux décennies, les conséquences du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour du dépôt de gaz d'Antargaz, à Bourogne, a pourri la vie de ses habitants. Les riverains les plus proches ont été invités à délaisser leur maison ou ont été expropriés. Dans un périmètre plus large, il a fallu entamer des travaux dans les habitations. L'abandon puis la destruction des maisons ont coûté cher. Antargaz a pris le tiers de la facture à sa charge mais le reste a été payé par l'État et les collectivités locales, par l'argent du contribuable.

### **Jusqu'à son dernier souffle**

Jean-François Roost a mobilisé tous les moyens politiques et juridiques en sa possession pour faire reculer les échéances. Certains se sont battus jusqu'à leur dernier souffle, tel Gérard Belli, que la situation obsédait, et qui avait dit qu'il ne sortirait de sa maison que « les pieds devant ». Un double cancer l'a emporté à 81 ans mais sa maison est la seule à être encore debout. Son épouse y vit encore.

Car, si une partie de la rue de Delle, à Bourogne, a été rasée, c'est pour apprendre en ce mois de mai, après des années de procédure, que finalement, Antargaz allait fermer son site et quitter le village.

Comme dit Jean-François Roost : tout ça pour ça.

## Départ d'Antargaz : ces maisons détruites pour rien (30/05/2021)

*« Des gens pleuraient dans mon bureau, certains étaient en colère, au désespoir, d'autres voulaient vendre vite et que le dossier avance » : Antargaz, la métamorphose d'un site habité en site industriel dangereux, gérée par le maire de l'époque, Jean-François Roost.*



*Jean-François Roost, maire de 2008 à 2020, pris entre deux feux : la préfecture et les habitants. Il a défendu sa commune jusqu'au bout.*

« Quel gâchis ! Tout ça pour ça » C'est aussi ce que pense Jean-François Roost, l'ancien maire de Bourogne, à l'annonce du départ d'Antargaz. « Je le pressentais, j'en avais fait la remarque lors de la dernière réunion en préfecture, quand j'étais encore maire, j'avais dit : maintenant il ne leur reste plus qu'à partir ». Élu en 2008, réélu en 2014 jusqu'en 2020, Jean-François Roost est l'un de ceux qui connaissent le mieux le dossier Antargaz dans le Territoire. En tant que maire, il a été chargé de la gestion du dossier et a défendu au mieux les intérêts de sa commune. « J'avais vu que le nombre de camions diminuait et que l'activité de ce dépôt de gaz ralentissait », dit-il.

### « Un dossier explosif »

Aujourd'hui retraité, Jean-François Roost n'a rien oublié. « La prescription du PPR (plan de prévention des risques technologiques) a été transmise par le préfet De Lagune le 24 février 2008, nous avions tout à apprendre dans le domaine de l'environnement et de la gestion des risques ». La commune va s'armer de l'aide du cabinet Sterne, à Mulhouse, « spécialiste qui nous accompagnait dans ce dossier, notamment en préfecture ou lors des réunions publiques au foyer rural ». Des réunions, il en faudra beaucoup. Et aussi de la diplomatie. « On nous a imposé les expropriations, c'était explosif avec la population ». La proposition d'un autre site, plus neutre, est repoussée par Antargaz, qui choisit la solution la plus facile pour elle : rester sur place. « Il a alors fallu suivre la prescription de l'État, déclarer le site Seveso, créer des zones ».

### Trois maisons vouées à l'expropriation directe, sept en « délaissement

Les conséquences sont lourdes : trois maisons sont vouées à l'expropriation directe, sept en

« délaissement ». Autant de familles sur le gril. Et des réactions différentes. « À la mairie, on a d'abord tenté de ralentir le dossier, mais un habitant était pressé de vendre, alors les choses se sont mises en place ». La famille Belli veut rester, coûte que coûte. Un propriétaire choisit un mixte, vendant sa maison, gardant du terrain. « Puis on a tout fait raser pour ne pas créer de squat », dit le maire.

### **L'État paie un tiers, Antargaz un tiers, les collectivités locales un tiers**

Les expropriés pleurent. La colère tonne. « C'était un déchirement, et c'était aussi l'argent public qui partait au fil des études, des expropriations... ». La commune sauve in extremis un hangar, près d'Antargaz. Le maire va au feu, régulièrement. « La préfecture manquait de moyens, elle m'avait demandé de prendre le dossier en main, je m'occupais du portage, on y a passé des heures... ». La règle d'indemnisation : l'État paie un tiers, Antargaz un tiers, les collectivités locales un tiers. Donc, deux tiers par les impôts.

### **Alarme intempestive**

Des batailles juridiques sont déclenchées « parce que l'alarme d'Antargaz était intempestive ». Les habitants sont sous pression. Le préfet ira jusqu'à suspendre l'approvisionnement. « En tant que maire, j'ai tout fait pour bien accompagner les gens, mais aussi faire classer le site en seuil bas ». Il y a deux ans seulement, Jean-François Roost obtient gain de cause. Antargaz est obligé de faire des travaux : « Ils ont mis la cuve sous talus, au lieu des cylindres, pour respecter les recommandations liées à la baisse de volume dans la cuve ». Des investissements pour Antargaz, en baisse de charge. « Beaucoup d'argent public dépensé, qui aurait été utile à nos concitoyens », conclut M. Roost. Il ne le dit pas, mais sa maison a été la première détruite. Celle du garde-barrière.

## Le démantèlement du dépôt nécessitera des précautions (30/05/2021)



*La fermeture du dépôt de gaz Antargaz s'accompagnera d'un démantèlement des installations.*

C'est la question qui est sur toutes les lèvres. Dans l'éventualité où le dépôt de gaz liquéfié de Bourgne ne serait pas repris pour une activité similaire, une dépollution du site devrait donc être envisagée. Étroitement suivie par les services, elle nécessitera une étude du sous-sol pour déterminer s'il a été souillé par des hydrocarbures ou tout autre polluant. Celle-ci devra notamment prescrire les modalités du démantèlement des installations. Celui-ci devrait faciliter par le fait qu'il ne stocke qu'un maximum de 185 tonnes de gaz liquéfié.

Le dépôt qui est classé « Seveso seuil bas », reçoit le produit par camions-citernes gros porteurs, le stocke puis le distribue à des particuliers, des collectivités ou des industriels au moyen de camions petit porteur. Il n'y a donc aucune transformation du produit, sur place. En revanche le principal danger vient du risque d'incendie et d'explosion. Il sera pris en compte dans le démantèlement, avec l'aspiration du gaz puis la neutralisation de la citerne. L'enlèvement du talus, du préfabriqué, des différentes conduites, vannes et des dispositifs de sécurité devraient moins poser de problèmes.

## **Expropriation : « Mon père y a laissé sa santé et sa vie » (30/05/2021)**

Gérard Belli est le seul habitant à avoir refusé toute négociation, sous toute forme. Il avait décidé de rester dans la maison, construite de ses mains pour la naissance de ses enfants, coûte que coûte. Il est mort en 2018, après dix ans de lutte. Tout parle encore de lui au 19, rue de Delle.

Son cœur s'est emballé. Mais c'est d'un double cancer, au cerveau et au colon, que Gérard Belli est parti, à 81 ans, après dix ans de lutte. « Mon père y a laissé sa santé et sa vie : Antargaz et ses expropriations étaient devenus son obsession, il ne parlait plus que de cela, il ne voulait pas quitter la maison » résume Jean-Marc Belli. Par ce témoignage, il rend hommage à son père et prend la parole à la place de sa mère, Maïthé, si affectée qu'elle ne veut plus parler de cet immense déchirement. Jusqu'au bout, Gérard et Maïthé sont restés dans leur demeure, au 19 rue de Delle à Bourogne, dans le périmètre concerné par les expropriations liées à la dangerosité du site Antargaz. « Mon père avait décidé de rester coûte que coûte : il ne s'est jamais laissé intimider par les courriers, n'a jamais répondu ». Gérard disait : « Je partirai les pieds devant ». C'est ce qui s'est produit, en avril 2018, et la douleur est immense pour la famille, composée de quatre enfants. Mais la maison est toujours là, elle est la seule encore debout dans ce périmètre passé de « rouge dangereux » à « bleu », et Maïthé y vit encore, avec les souvenirs d'une vie, et les arbres plantés comme des sentinelles.